

FLUENDO 11 - 14 VMC P

CHAUFFE-BAINS A GAZ Modèles pour raccordement à un conduit de fumées

Notice d'installation et d'emploi

Dénomination des différents modèles:
FLUENDO 11 VMC P
FLUENDO 14 VMC P

Sommaire:	Page
1. Caractéristiques dimensionnelles	2
2. Conditions d'installation	3
3. Pose du chauffe-bain	4
4. Mise en service	5
5. Montage de l'habillage	6
6. Commandes et emploi	6
7. Précautions en cas de risque de gel	7
8. Entretien	7
9. Garantie	7
10. Sécurité VMC	7
11. Changement de gaz	7
12. Incidents de fonctionnement	8
13. Caractéristiques techniques	8

Description:

- ① - Châssis monobloc en tôle d'acier protégée
- ② - Coupe tirage antirefouleur
- ③ - Corps de chauffe en cuivre
- ④ - Brûleur multigaz en acier inoxydable
- ⑤ - Nourrice porte-injecteurs
- ⑥ - Veilleuse
- ⑦ - Valve eau
- ⑧ - Valve gaz
- ⑨ - Allumeur piezo électrique
- ⑩ - Sélecteur de température
- ⑪ - Durit eau chaude
- ⑫ - Bouton de commande d'allumage et de réglage du débit gaz
- ⑬ - Sécurité VMC
- ⑭ - Boîtier de sécurité VMC

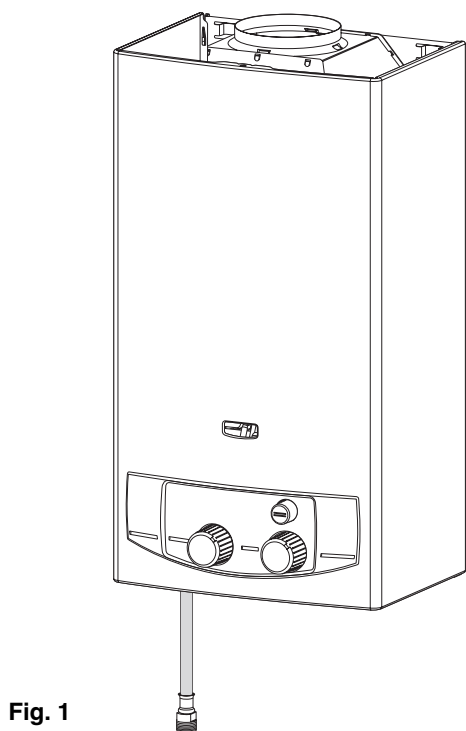


Fig. 1

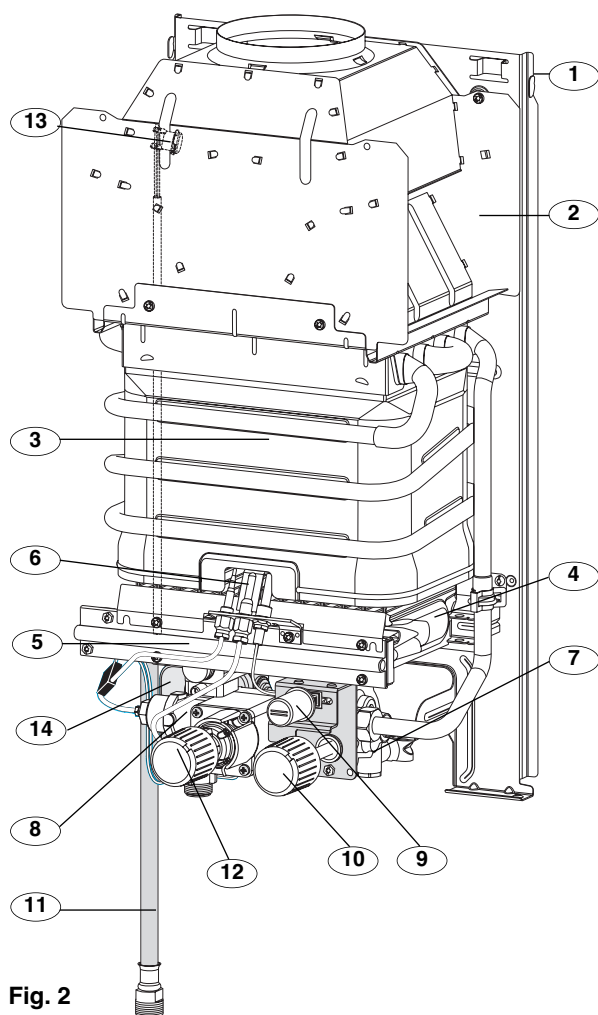
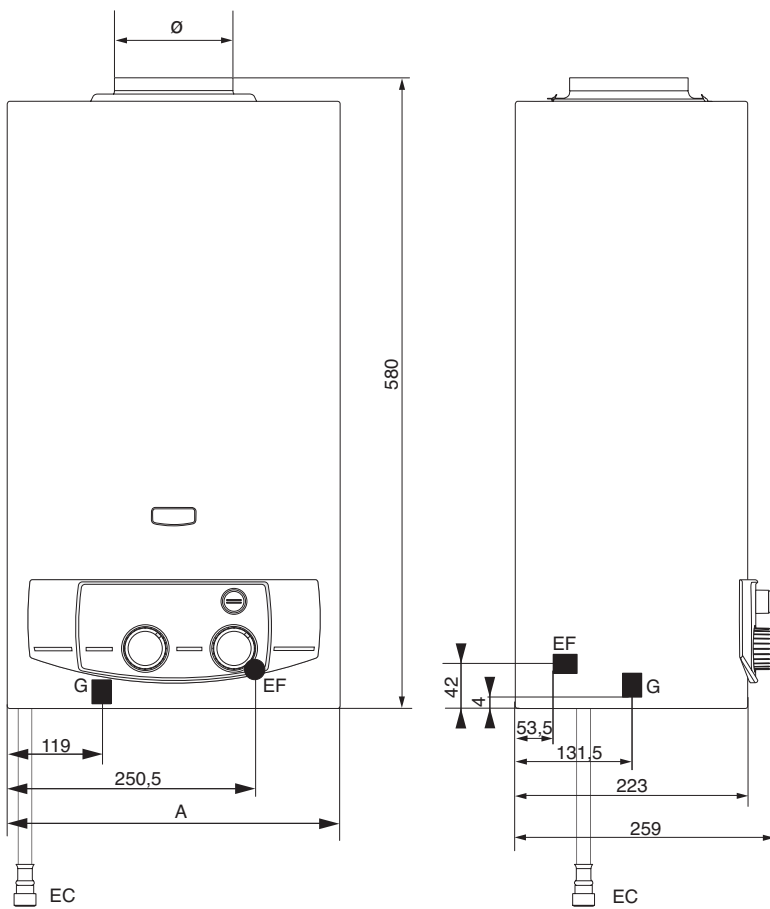


Fig. 2

1. Caractéristiques dimensionnelles



Modèle	Ø	A
11 Litres	110	318
14 Litres	125	374
G = axe gaz		
EF = axe entrée eau froide		
EC = axe sortie eau chaude		
Poids	Brut	Net
11 Litres	11 kg	10 kg
14 Litres	13 kg	12 kg

Fig. 3

2. Conditions d'installation

2. 1. Réglementation

L'emploi des chauffe-bain à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz. Seul un professionnel qualifié peut installer et entretenir ces appareils selon les règles et prescriptions en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leurs dépendances.

Notamment, le local doit posséder :

- Un volume d'au moins 8 m³ dans le cas d'un remplacement.
- Un volume d'au moins 15 m³ dans le cas d'une installation neuve.
- Un ouvrant de 0,40 m² mini.
- Des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- DTU P 45-204 - Installations de gaz anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984.

Le chauffe-bain doit être raccordé à un conduit de fumées conformément à la règle technique ATG B84. Il est recommandé de ne pas installer l'appareil sur une paroi susceptible d'être détériorée par la chaleur (bois, etc...). Dans le cas contraire, en accord avec les règlements locaux, prendre la précaution d'interposer un isolant thermique de classe M0.

Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales pour tous les appareils :

- Article GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissement recevant du public (hôpitaux magasins)

2. 2. Implantation du chauffe-bain

- Placer le chauffe-bain à proximité immédiate du conduit d'évacuation des produits de la combustion.
- Ne pas installer le chauffe-bain au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.
- Prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids du chauffe-bain (Cf. DTU P 45-204).
- Prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

2. 3. Conception et réalisation de l'installation

- Circuit d'eau chaude sanitaire

La pression d'eau dans l'appareil, même sous l'effet de la dilatation de l'eau, ne doit pas dépasser la valeur maximale pour laquelle il est conçu (voir tableau des caractéristiques techniques).

Prévoir, si l'installation le nécessite un dispositif d'expansion (cas de présence d'un clapet antiretour sur l'alimentation d'eau froide par exemple).

Eviter les pertes de charge excessives.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 25°TH un traitement de l'eau est conseillé ou souhaitable.

- Evacuation des gaz brûlés : raccordement à une VMC

Cet appareil est conforme à la norme française NF D 35323.

Il est équipé d'un dispositif permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion et d'un "relais sécurité collective" assurant la fonction de sécurité du raccordement à une VMC équipée d'une sécurité collective gaz, en conformité avec l'arrêt ministériel du 30 mai 1989, relatif à la sécurité collective des installations nouvelles de VMC gaz.

3. Pose du chauffe-bain

Fixation de l'appareil

- Placer le trou de pointage **A** de la plaque d'accrochage à 553 mm au dessus de l'axe d'arrivée d'eau et à 63,5 mm à gauche de la verticale de l'axe eau
- Vérifier l'aplomb de la plaque, pointer et percer les deux trous **B** de fixation de la plaque d'accrochage
- Fixer la plaque au mur à l'aide de fixations adaptées à celui-ci
- Retirer les boutons gaz (23) et sélecteur de température (22) (fig.10) en tirant vers soi
- Dévisser la vis **C** de fixation du plastron (situé sous le bouton du sélecteur de température) (fig. 8)
- Dévisser les 2 vis **D** de fixation de l'habillage (fig. 8)
- Enlever l'habillage
- Engager les orifices supérieurs du châssis sur les encoches de la plaque d'accrochage (fig. 6).

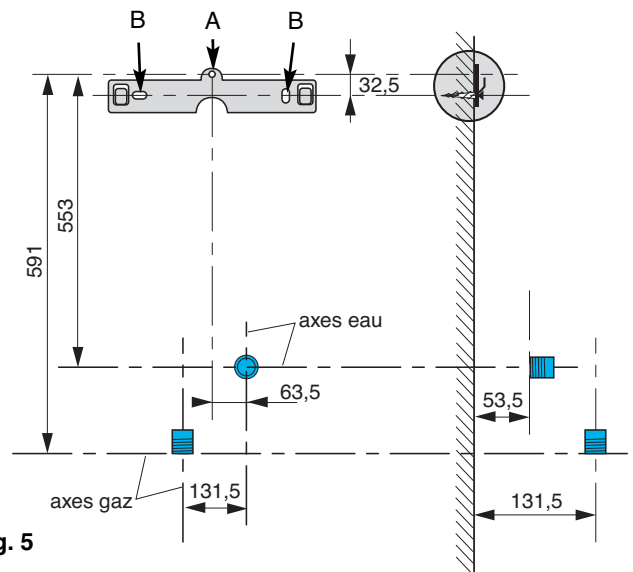


Fig. 5

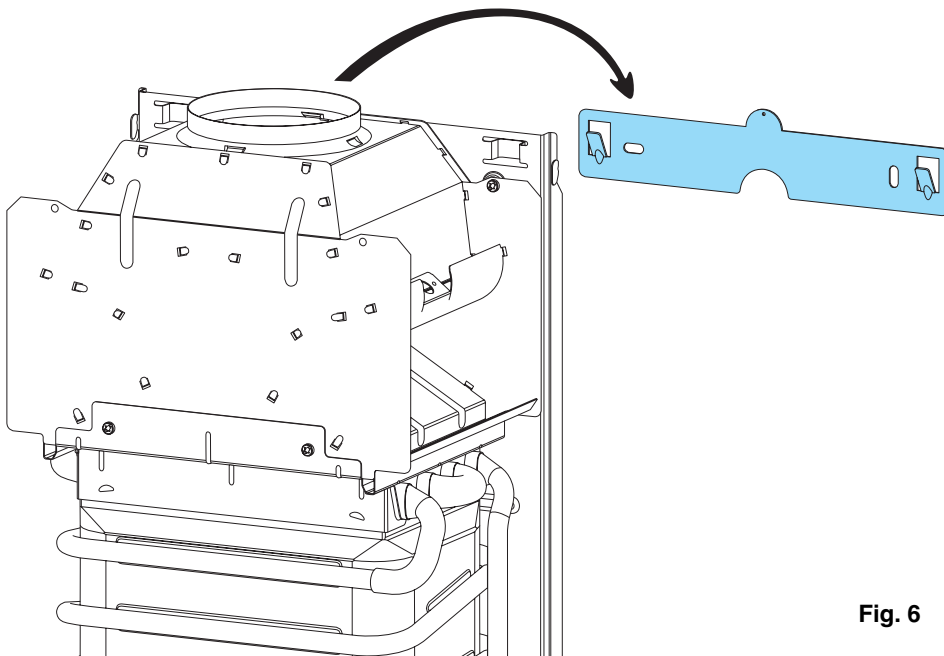


Fig. 6

Raccordements

Le kit de douilles est livré en option. La pochette accessoires contient les équipements suivants :

Raccordement gaz naturel (fig. 7) :

Un ensemble (16) comprenant :

- Une douille coudée Ø 14 x 0,75 avec écrou et joint.
- Un robinet Ø 1/2 " M/M
- Une douille coudée à braser Ø 14 x 0,75

Raccordement gaz butane - propane (fig. 7) :

- Une douille coudée à braser (16) Ø 10 x 0,75 avec écrou et joints.

Nota : Il est nécessaire d'employer un détendeur d'un débit suffisant pour alimenter l'appareil (mini: 2.6 kg/h).

La longueur de la canalisation entre le détendeur et l'appareil doit être inférieure à 2 mètres. Si l'appareil est alimenté en butane, il est nécessaire de placer deux bouteilles en parallèle.

Raccordement eau froide (fig. 7) :

Un ensemble (17) comprenant :

- Une douille coudée Ø 14 x 0,75 avec écrou et joint.
- Un robinet Ø 1/2 " M/M
- Une douille droite à braser Ø 14 x 0,75

Raccordement eau chaude par la durit (18) (fig. 7) montée sur l'appareil.

Raccordement à la bouche VMC

Le raccordement de la buse de l'appareil à l'orifice de la bouche VMC doit être réalisé au moyen d'un coude en aluminium purté 99,5 % ou en acier inoxydable, ou bien d'un conduit flexible spécial gaz d'un diamètre de :

11 litres : Ø 110 mm

14 litres : Ø 125 mm.

L'emboîtement se fait à l'intérieur de la virole du coupe-tirage.

Raccordement de la sécurité VMC collective au boîtier électrique

- ouvrir le boîtier électrique "14" (fig. 2)
- utiliser le passe-fil "2" (fig. 8a),
- raccorder le câble deux conducteurs pour l'alimentation 24 V, 50 Hz sur le bornier à vis "3" (fig. 8)
- refermer le boîtier électrique "14"

Important :

La vérification de la mise en sécurité — départ à froid — doit être effectuée lors de la première mise en service de l'appareil et après chaque intervention d'entretien.

La méthode à suivre est la suivante :

- débrancher le raccordement à la buse de l'appareil,
- obturer la sortie des gaz brûlés,
- mettre le chauffe-bain en service,
- soutirer à un robinet de puisage d'eau chaude ouvert en grand,
- contrôler le temps de mise en sécurité (extinction), cette mise en sécurité doit intervenir dans un délai d'environ une minute et demie à partir de l'allumage du brûleur.

Après vérification, raccorder à nouveau l'appareil à la bouche d'extraction.

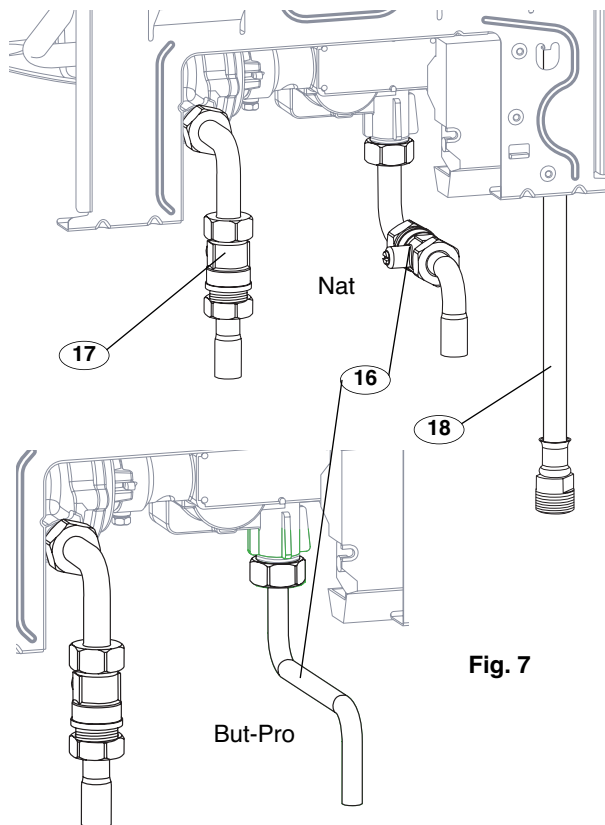


Fig. 7

Important : Bien nettoyer intérieurement les canalisations d'eau et de gaz de l'installation avant de raccorder l'appareil.

Schéma de principe

Câblage sécurité thermo-électrique

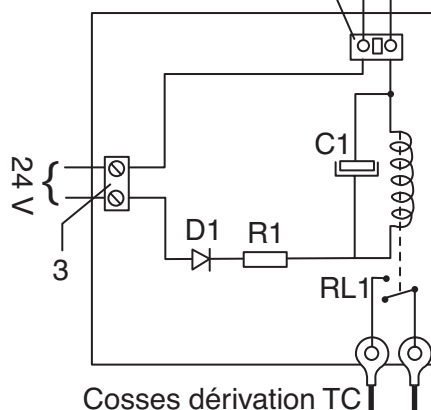


Fig. 8

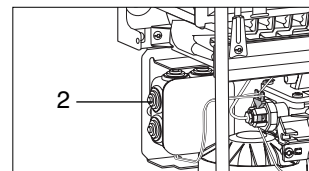


Fig. 8a

4. Mise en service

- Vérifier que les robinets d'arrivée d'eau froide et de gaz de l'installation ou le détendeur butane ou propane sont ouverts.
- Vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz.
- Allumer le chauffe-bain.
- Suivre les instructions du chapitre 6. Commandes - emploi.

5. Montage de l'habillage

- Retirer le film protecteur de l'habillage
- Présenter l'habillage (fig. 8)
- Engager les deux encoches latérales de l'habillage sur les pattes **E** du châssis
- Remonter les deux vis inférieures **D** de fixation de l'habillage
- Remonter la vis de fixation **C** du plastron
- Remettre en place les boutons gaz **(23)** et réglage de température **(22)**.

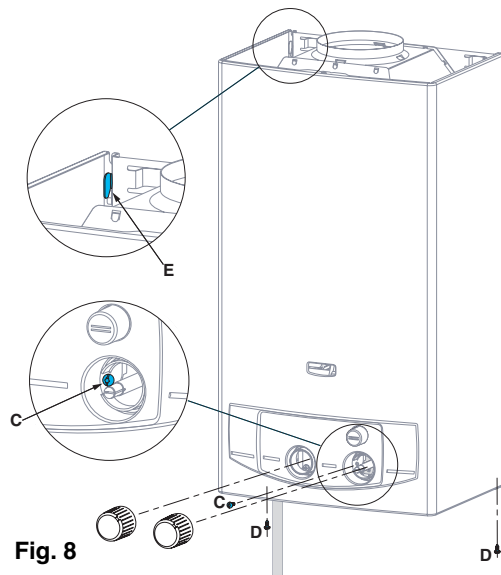


Fig. 8

6. Commandes - emploi

Mise en service

Placer le bouton gaz **(23)** en position "N" (fig. 10).

Appuyer sur le bouton gaz **(23)** et actionner l'allumeur piézo électrique **(21)** qui provoque l'étincelle d'allumage de la veilleuse.

Remarque : Lors du premier allumage, il peut être nécessaire d'attendre quelques instants que l'air soit chassé du circuit du dispositif d'allumage avant que celui-ci ne s'allume. Dans

ce cas, maintenir le bouton gaz **(23)** appuyer et actionner plusieurs fois le bouton **(21)** jusqu'à allumage de la veilleuse.

La veilleuse étant allumée, maintenir le bouton gaz **(23)** quelque seconde en position "N" pour armer la sécurité thermocouple puis amener le bouton **(23)** dans la plage "0" à "1" (fig. 10).

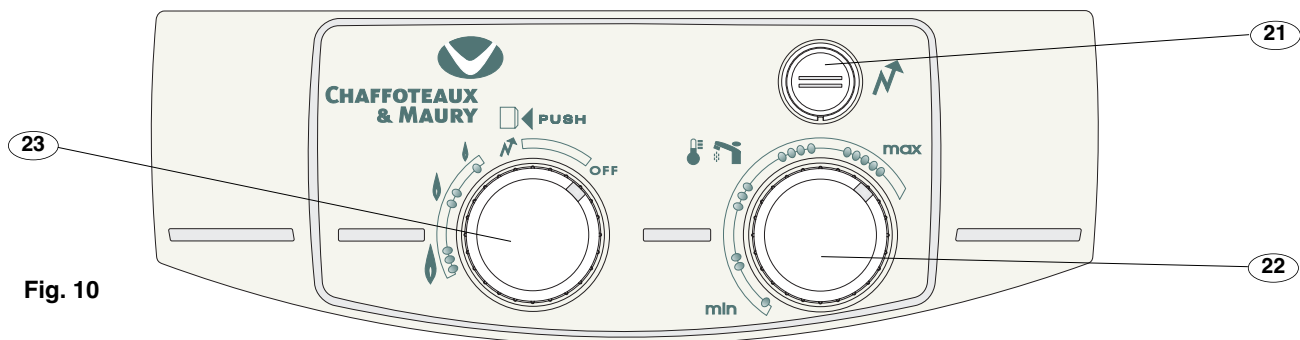


Fig. 10

Réglage de la puissance

- Ce chauffe-bain, à variation automatique de puissance, est équipé d'un système permettant à l'utilisateur d'en limiter la puissance maximum. Pour ce, tourner le bouton de réglage **(23)** entre les repères "0" à "1" (fig. 11).

- Le mode de fonctionnement de cet appareil permet son utilisation dans une large plage de débit sans ajuster la puissance. La température de l'eau chaude sera déterminée par le sélecteur de température.

Réglage de la température eau

Il est possible d'ajuster la température de l'eau en réglant le bouton **(22)** entre la position **min** et **max** (fig. 12)

Arrêt de l'appareil

Placer l'interrupteur Marche/Arrêt **(21)** dans la position **OFF** (fig. 13).

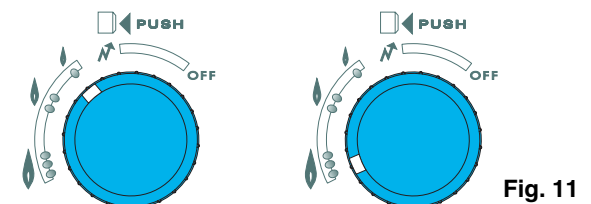


Fig. 11

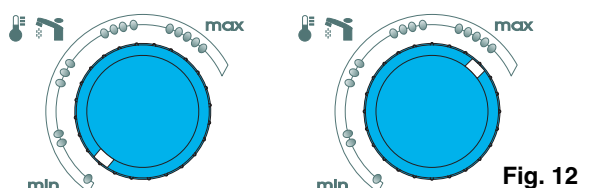


Fig. 12

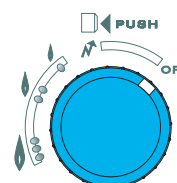


Fig. 13

7. Précautions en cas de risque de gel

- Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre installation.

Prendre les dispositions suivantes:

- Arrêter le chauffe-bain.
- Fermer le robinet d'arrivée d'eau froide de l'installation.
- Ouvrir un robinet de puisage d'eau chaude.
- Dévisser le bouchon de purge (24) (fig. 14).

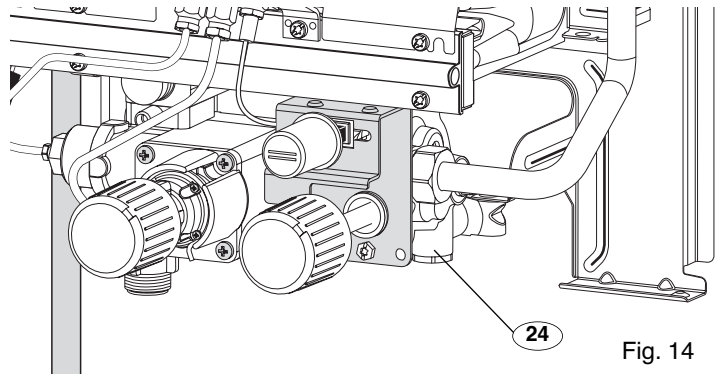


Fig. 14

8. Entretien

L'entretien annuel de votre chauffe-bain est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Faites effectuer, une fois par an, une vérification par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chauffe-bain, des formules de contrats d'entretien annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

Détartrage : dans tous les cas l'opération de détartrage doit s'effectuer sur l'échangeur seul. Le produit détartrant ne doit en aucun cas circuler dans la valve eau.

Afin d'assurer la sécurité du consommateur, nous rappelons qu'en fin de détartrage, une opération de rinçage important est nécessaire avant la remise en service.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

La surface de l'habillage peut être nettoyée à l'aide d'eau savonneuse ou de produit nettoyant non abrasif et avec un chiffon doux.

9. Garantie

Votre chauffe-bain est garanti pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités : assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à **MTS GROUP**.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

10. Sécurité VMC

Ces appareils sont conformes à la norme Française NF D 35323.

Ils sont équipés :

- d'un dispositif spécial permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion : un thermostat, monté en série avec le relais de sécurité, est placé dans l'anti-refouleur spécial VMC.
- d'un dispositif spécial assurant la fonction de sécurité du raccordement à une VMC équipée d'une sécurité collective gaz en conformité avec l'arrêté ministériel du 30 mai 1989 relatif à la sécurité collective des installations nouvelles de ventilation mécanique contrôlée auxquelles sont raccordés des appareils utilisant le gaz combustible ou les hydrocarbures liquéfiés. Un relais dit «relais sécurité collective» est monté en série avec la sécurité thermo-électrique. Il est alimenté directement par une ligne électrique spécifique 24 V, 50 Hz. Cette tension est délivrée par le dispositif de contrôle (pressostat, tachymètre, ...) de la VMC collective.

Principe de fonctionnement

Lorsque le brûleur est allumé et que la ventilation fonctionne normalement, le thermostat placé dans l'anti-refouleur est balayé par l'air ambiant.

En cas de défaillance de ventilation (panne du ventilateur, obstruction de la gaine ou de la bouche d'extraction, ou toute autre cause), le débit d'air ambiant diminue, la température du mélange air - gaz brûlés augmente, aussitôt le thermostat coupe l'alimentation 24 V, 50 Hz, le relais n'étant plus alimenté, le circuit de la sécurité thermo-électrique est coupé, entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur et l'extinction de la veilleuse. L'appareil est mis en sécurité.

En cas de panne de la VMC collective, l'alimentation électrique du relais de sécurité est interrompue entraînant la coupure du circuit de sécurité thermo-électrique, donc de l'arrivée du gaz et l'extinction de la veilleuse.

L'appareil est mis en sécurité.

L'appareil ne pourra se remettre en marche qu'après disparition du défaut et sur l'intervention manuelle.

11. Changement de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel le chauffe-bain est équipé, il sera procédé au remplacement des pièces fournies dans les équipements de transformation et suivant les prescriptions jointes.

Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

12. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
Vous n'avez pas d'eau chaude. Le chauffe-bain ne se met pas en marche.	Robinet d'arrivée d'eau fermé. Absence de gaz, veilleuse éteinte. Absence d'eau	Ouvrir le robinet. Allumer la veilleuse. Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau).
La veilleuse ne s'allume pas.	Robinet de gaz fermé. Présence d'air dans le circuit gaz.	Ouvrir le robinet. Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations d'allumage (voir chapitre "6").
Le chauffe-bain s'arrête pendant un puisage.	Mauvais fonctionnement du système d'évacuation des fumées.	Vérifier le raccordement à la cheminée.

Si toutefois ces solutions restaient sans effet, faites appel à un professionnel qualifié.

13. Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	Modèle 11 L	Modèle 14 L		
Débit calorifique nominal $Q_n =$	21,6 kW	27 kW		
Puissance nominale utile $P_n =$	19,2 kW	24,3 kW		
Minimum de la puissance variable $P_m =$	8 kW	9 kW		
Catégorie	II2E+3+	II2E+3+		
Débit d'eau à Δt 55°C sélecteur fermé max $D =$	2 à 5 l/min	2 à 6,3 l/min		
Δt pour débit d'eau compris entre 5 et 11 l/min - 6,3 et 14 l/min.....	55 à 25°C	55 à 25°C		
Débit d'eau à Δt 25°C $D =$	11 l/min	14 l/min		
Seuil d'enclenchement : $P_w \text{ min} =$	0,2 bar	0,2 bar		
Pression d'eau maximum : $P_w \text{ max} =$	10 bar	10 bar		
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion V	37,1 m ³ /h	47 m ³ /h		
Débit massique des produits de combustion..... M	13,9 g/s	17,9 g/s		
Température moyenne des produits de combustion.....	151°C	182°C		
Allumage	par piézo électrique			
Débit de gaz (15°C - 1013 mbar)	débit	débit		
G2035,9 MJ/m ³ sous 20 mbar $V_r =$	2,28 m ³ /h	2,85 m ³ /h		
G2530,9 MJ/m ³ sous 25 mbar $V_r =$	2,43 m ³ /h	3,04 m ³ /h		
Butane45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar $V_r =$	1,70 kg/h	2,13 kg/h		
Propane46,4 MJ/kg sous 37 mbar..... $V_r =$	1,67 kg/h	2,09 kg/h		
Définition du brûleur	brûleur	veilleuse	brûleur	veilleuse
Nombre de becs	13		16	
Repérage des injecteurs en G20 - G25.....	1,13	27	1,13	27
Repérage du diaphragme en G20 - G25.....	5,2			
Repérage des injecteurs en Butane - Propane	0,68	21	0,7	21
Repérage du diaphragme en Butane - Propane	5,3			



47 rue Aristide Briand
92532 LEVALLOIS PERRET Cedex
Tél. Accueil Consommateur : 01 47 59 80 60
Tél. Assistance Technique Professionnels : 01 47 59 80 20
Fax Services Commerciaux : 01 47 59 80 01
Fax Services Techniques : 01 47 59 80 02
www.chaffoteaux-maury.fr